

1. Organisation du temps d'étude les lundis, mardis et jeudis soirs de 19h30 à 21h00

Tous les vendredis à 7h30, l'organisation du temps d'étude de la semaine est affichée au bureau de la vie scolaire du bâtiment F. Les élèves doivent s'y inscrire avant 19h15 le lundi. En cas d'oubli, ils se rendront en étude encadrée (Le choix des élèves doit être justifié en indiquant la nature du travail scolaire à faire). Seront mis à disposition:

- Le CDI d'une capacité de 20 élèves.
- 1 salle informatique d'une capacité de 15 élèves.
- 4 salles de travail en groupe d'une capacité de 6 personnes par salle.
- 5 salles de travail individuel d'une capacité de 6 personnes par salle.
- 1 salle de travail individuel encadrée et destinée aux élèves ne s'étant pas inscrits le lundi ou rencontrant des difficultés ponctuelles à s'autogérer.
- 1 salle de travail individuel non-encadrée.

Le temps d'étude débute à 19h30 précises. Les élèves doivent prévoir leur matériel avant cet horaire. Aucun déplacement n'est autorisé.

Chaque élève se verra attribuer un assistant d'éducation et une Conseillère Principale d'Éducation de référence chargés du suivi scolaire et éducatif. Des bilans seront réalisés en cours d'année pour évaluer les bénéfices de "L'internat de la réussite pour tous" pour chaque élève.

2. Organisation du mercredi

Les internes souhaitant participer aux activités du mercredi après-midi doivent s'inscrire au préalable sur le tableau d'affichage de l'internat.

Pour des raisons de sécurité, les élèves ne sont autorisés à entrer et sortir de l'internat entre 13h et 18h30 **deux fois** uniquement sans oublier de pointer auprès des Assistants d'Éducation.

3. Activités diverses:

Les activités prévues à l'extérieur durant l'année seront soumises à une autorisation du responsable légal. Elles ne seront pas obligatoires.

4. Relations avec les responsables légaux

Les responsables légaux peuvent à tout moment prendre contact avec les CPE et la vie scolaire à l'adresse suivante:

vie-scolaire2.0270003g@ac-rouen.fr

Les présidents de fédération de parents d'élèves seront invités à participer à un bilan de fonctionnement de "L'internat de la réussite pour tous" en fin d'année.